

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ESG ALPHA YIELD

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**



Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris

Société Anonyme à Conseil d'Administration

au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342

ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Ofi Invest ESG Alpha Yield

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts.

Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
I	FR0010645325	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	500.000 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux investisseurs institutionnels	Pas de minimum	Pas de minimum
C	FR0013305208	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100 euros	Tous souscripteurs	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est, sans se comparer à un indice de référence, la recherche d'une performance sur la durée de placement recommandée de 3 ans, (i) en investissant sur les marchés de taux internationaux, (ii) en privilégiant, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, des actifs décotés sur ces marchés (via une gestion dite « value »), et (iii) en appliquant un filtre ISR (Investissement Socialement Responsable).

Indicateur de référence

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs. La stratégie ISR mise en œuvre repose sur une approche « en amélioration de note » : le score ESG moyen du portefeuille doit être supérieur au score ESG trimestriel moyen de l'univers d'investissement comprenant les valeurs composant l'indice BBG Pan-European High Yield (2% Issuer Constraint) EUR Hedged Index après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées. Une fois le score ESG trimestriel moyen de l'univers d'investissement calculé, les titres sont sélectionnés au regard de leur caractéristiques financières et extra-financières suivantes :

Critères extra financiers :

A partir de l'univers d'investissement de départ, le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives », disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/ISR_politique-investissement_exclusions-sectorielles-et-normatives.pdf. Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>.

Pour la sélection des titres selon les critères ESG, la société de gestion, qui reste seule juge de la décision d'investissement, s'appuie sur une méthodologie de notation ESG propriétaire ainsi que sur celle des prestataires externes, MSCI ESG Research et Lucror (les « Prestataires Externes »).

Parmi les critères ESG analysés par la société de gestion et par les Prestataires Externes, peuvent être cités pour exemple :

- Émissions carbone (scope 1 : émissions directes liées à la combustion d'énergies fossiles & scope 2 : émissions indirectes liées à la consommation d'énergie), stress hydrique, biodiversité, émissions toxiques ou déchets pour le pilier Environnement ;
- Gestion et développement du capital humain, santé et sécurité au travail, qualité produits, sécurité des données pour le pilier Social ;
- Indépendance du conseil d'administration, frais d'audit, politique de rémunération, éthique des affaires pour le pilier Gouvernance.

Les pondérations entre les piliers E, S et G sont déterminées par la société de gestion et par les Prestataires Externes, en fonction des secteurs d'activité. Néanmoins, la société de gestion peut aussi s'aider d'un outil interne et propriétaire de notation extra financière mis à la disposition du gérant, plus particulièrement dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote aux assemblées générales et dans les dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille.

Il est par ailleurs précisé que cette approche « en amélioration de note », basée sur la notation de la société de gestion et celle des Prestataires Externes, contribue à l'intégration des risques et des opportunités en matière de durabilité dans la gestion du portefeuille et à l'amélioration de la capacité de la société de gestion à gérer les risques de manière plus complète et à générer des rendements durables à long terme pour les porteurs.

Toutefois, la société de gestion et les Prestataires Externes pourraient faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- Un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input de leur modèle de notation ESG ;
- Un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter ;
- Un problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG de leur modèle ;
- Un problème lié à l'absence de prise en compte, faute de données disponibles, du scope 3 (émissions indirectes) dans le calcul de l'intensité carbone utilisée comme input de leur modèle de notation ESG.

La part des valeurs analysées ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra toutefois sélectionner des valeurs ou des titres (tels que les titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse de la société de gestion et celle des Prestataires Externes) ne disposant pas d'un score ESG.

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Critères financiers :

Le portefeuille sera exposé en permanence aux marchés de taux internationaux. L'exposition au risque actions n'excèdera pas 10% de l'actif net. Le portefeuille sera investi, entre 70% et 100 % de l'actif net, en titres de créance et instruments du marché monétaire, de tous émetteurs privés de la zone OCDE, et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou de pays émergents. Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises entre 0% et 100% de l'actif net. Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert et le FCP pourra être exposé à un tel risque dans la limite de 100% de l'actif net. La sensibilité du FCP sera comprise entre -2 et +10. Le FCP cherche à tirer parti des anomalies de valorisation sur les obligations privées, sans levier. Il s'agit d'une gestion opportuniste qui mise sur la correction des décotes identifiées par le gérant.

Le processus de sélection des titres s'appuie sur des critères qualitatifs et quantitatifs tels que :

- Le profil de crédit de l'émetteur ;
- Une étude de la structure du titre ;
- Une étude comparative entre la valeur du titre telle que déterminée par la société de gestion et sa valeur de marché ;
- Une analyse juridique du support.

Le Fonds pourra également investir dans d'autres catégories d'actifs en respectant les fourchettes suivantes :

- De 0 à 10% en actions et titres donnant accès au capital ;
- De 0 à 10% en actions et parts d'OPC ;
- De 0 à 10% dans des emprunts d'espèce.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré :	Entre -2 et +10
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi :	Toutes devises : de 0% à 100% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	De 0% à 100% de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Zone OCDE : entre 90% et 100% de l'actif net Hors zone OCDE et pays-émergents : entre 0 et 10% de l'actif net

Les actifs hors dérivés intégrés

❖ **Actions et titres donnant accès au capital**

Le FCP pourra détenir, entre 0% et 10% de son actif net, des actions et des titres donnant accès au capital. Le FCP pourra détenir entre 0% et 10% de l'actif net, des actions issues de ces titres. L'exposition au risque « actions » restera inférieure à 10% de l'actif. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE et, dans la limite de 10% maximum de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur privé ou au secteur public. Il pourra s'agir de grandes, moyennes et petites capitalisations. Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises.

❖ **Titres de créance et instruments du marché monétaire**

Le portefeuille pourra investir, entre 70% et 100% de l'actif net, des titres de créance et instruments du marché monétaire, et de toutes durées. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE et, entre 0% et 10% de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou émergents. Ils appartiendront indifféremment au secteur privé ou au secteur public.

La typologie des titres de créance et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variable
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations high yield
- Obligations puttables
- Obligations callables
- Obligations avec Payment-In-Kind, dites « PIK Notes » (obligations pour lesquelles le paiement des intérêts ne se fait pas systématiquement en numéraire)
- Titres de créance négociables
- EMTN non structurés
- Obligations contingentes convertibles
- Titres participatifs
- Titres subordonnés d'émetteurs publics
- Bons du trésor

Le FCP pourra détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») entre 0 % et 20% de l'actif net. Les titres pourront relever de toutes les notations. Le portefeuille pourra investir dans la limite de 100% de son actif net dans des titres de créance spéculatifs (High Yield) (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent). Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières. En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.
Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- ☐ Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) (sur indices et sur single-name)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- ☐ Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

L'utilisation de dérivés n'aura pas pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance promues par le FCP.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- ☐ Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 20% de l'actif net)
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'opérations.

Effet de levier maximum

Le niveau d'exposition consolidé du FCP, calculé selon la méthode de l'engagement intégrant l'exposition par l'intermédiaire de titres vifs, de parts ou d'actions d'OPC et d'instruments dérivés pourra représenter jusqu'à 300% de l'actif net (levier brut) et jusqu'à 200% de l'actif net (levier net).

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP. Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous). Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

Profil de risque

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

Risques principaux :

Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

Risque de taux

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié aux produits dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du FCP peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque lié à l'investissement en obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du FCP pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés (émissions subordonnées financières ou des émissions corporate hybrides)

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

Risque lié à l'investissement dans des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués "spéculatifs" selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut investir dans des titres et/ou des OPC libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risques en matière de durabilité

Le FCP est exposé à des risques en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

La stratégie d'investissement du FCP intègre des critères extra-financiers selon une approche contraignante et matérielle visant à exclure les valeurs les plus mal notées en ESG, notamment afin de réduire l'impact potentiel des risques en matière de durabilité.

Pour plus d'informations sur les politiques relatives à l'intégration des risques en matière de durabilité mises en place par la société de gestion, les porteurs sont invités à se rendre sur le site : www.ofi-invest-am.com

Risques accessoires :

Risque actions

Le porteur est exposé à la dégradation de la valorisation des actions ou des indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé. Il existe ainsi, à hauteur de cette exposition, un risque de baisse de la valeur liquidative. En raison de la fluctuation des marchés « actions », le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risques pays émergents et non OCDE

Le FCP peut investir de manière accessoire en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à trois ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédant le jour de calcul de la valeur liquidative.

15/01/2024 :

Ajout de la méthodologie de notation ESG interne ainsi que de la méthodologie ESG de Lucror et modification du taux de couverture désormais à 90% au lieu de 75%.

CHANGEMENT(S) À VENIR

Néant.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux États-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'États de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Après avoir augmenté de manière drastique leurs taux directeurs l'année dernière et marqué une pause sur la première partie de l'année, les deux principales banques centrales, Banque Centrale Européenne (BCE) et Réserve fédérale (Fed), ont acté le début de la normalisation de leurs politiques monétaires au travers des premières baisses de taux au cours des mois de juin et septembre. Ces actions marquent ainsi l'entrée dans une nouvelle phase, faisant état de chiffres macroéconomiques marquant le pas sur le front de l'inflation et laissant augurer d'un ralentissement modéré des économies alors que l'environnement géopolitique a eu tendance à se détériorer. En effet, 2024 a aussi connu une exacerbation du conflit au Moyen-Orient et une crise politique majeure en France.

Dans ce contexte, le marché du crédit européen a affiché une nouvelle performance positive sur l'année en bénéficiant du resserrement des primes de risque, soutenu notamment par de bonnes publications de résultats de la part des entreprises, d'un niveau de portage élevé et d'un mouvement de détente sur les taux à partir de juin. Compte tenu de l'appétit des investisseurs pour la classe d'actifs, les écarts de valorisation entre notations ont eu tendance à se compresser sur la période, les notations dans le Haut rendement affichant une meilleure performance que les notations Investment. Par secteur, en miroir à 2023, le secteur de l'immobilier a affiché la meilleure performance favorisée par la perspective de baisse de taux généralisée alors que le secteur automobile a commencé à souffrir du tassement de la demande pour les véhicules électriques.

Le portefeuille a affiché une performance positive sur l'année. Les choix d'allocation entre les différents segments du marché crédit et la sélection des émetteurs ont été particulièrement contributeurs à cette performance positive, notamment les dettes subordonnées financières At1 et hybrides Corporate ainsi que les notations BB et B (haut rendement). Face à cette bonne performance des segments les plus risqués, nous avons graduellement réduit notre exposition sur le segment le moins bien noté du marché à haut rendement (B) pour la réallouer vers des crédits de meilleur qualité (BB) qui nous semblent apporter un meilleur couple rendement/risque désormais. Nous avons également baissé notre exposition au segment des dettes subordonnées financières AT1 et remonté notre exposition au segment Investment grade depuis cet été. Les arbitrages tactiques sur la duration et sur les primes de risque (utilisation des indices Itraxx Crossover et Finsub majoritairement en couverture cette année) nous ont permis d'améliorer la performance du Fonds.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 12,39% pour la part C et 13,13% pour la part I.

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD PART C	FR0013305208	29/09/2023	30/09/2024	12,39%	0,00%	102,21 €	114,87 €
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD PART I	FR0010645325	29/09/2023	30/09/2024	13,13%	0,00%	1 412 040,71 €	1 597 494,99 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

				MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OPC	FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	247 079 005,66	235 194 027,27
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	FR001400PAJ8	VALEO SE 4.5% 11/04/2030	5 515 851,00	986 259,00
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	XS2854423386	SOFTBANK GROUP CORP 5.375% 08/01/2029	5 250 000,00	
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	XS2859406139	ZEGONA FINANCE PLC 6.75% 17/07/2029	4 893 000,00	1 909 637,20
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	XS2774392638	FORVIA SE 5.5% 15/06/2031	1 989 332,00	4 744 389,37
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	XS2899636935	SES SA VAR 12/09/2054	4 538 000,00	
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	DE000DL19WG7	DEUTSCHE BANK AG VAR PERPTUAL 31/12/2099	4 045 882,00	4 458 834,00
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	CH1353015048	RAIFFEISEN SCHWEIZ VAR 03/09/2032	4 407 000,00	
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	XS2102912966	BANCO SANTANDER SA PERP	4 193 550,00	2 101 268,00
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD	OBLIGATIONS	IT0005611550	INTESA SANPAOLO SPA VAR 16/09/2032	4 098 801,45	

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global de l'OPCVM sur les instruments financiers à terme est celle du calcul de l'engagement telle que définie par le Règlement général de l'AMF.

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 24 372 355 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- **Crédit :** 166 200 000 euros
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 55 587 040 euros
- Options : Pas de position au 30/09/2024

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- **SOCIETE GENERALE**

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Ofi Invest ESG Alpha Yield n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 339 personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2023 s'est élevé à 39 623 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 29 399 000 euros, soit 74% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2023 : 10 224 000 euros (**), soit 26% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2023.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2023, 2 395 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2023), 12 132 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 64 personnes au 31 décembre 2023).

(* Effectif présent au 31 décembre 2023)

(** Bonus 2023 versé en février 2024)

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Ofi Invest ESG Alpha Yield

Identifiant d'entité juridique :
969500SBXZF5MWMF5A21

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste **d'activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économique durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☒ ☐ Oui

☐ Il a réalisé des **investissements durables** ayant un **objectif environnemental** : ____ %

☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé un minimum d'**investissements durables** ayant un **objectif social** : ____ %

☐ ☒ Non

☐ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☒ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Le fonds Ofi Invest ESG Alpha Yield (ci-après le « **Fonds** ») a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles ;
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences.

En effet, ce Fonds labellisé a notamment suivi une approche en « amélioration de note » : le score ESG moyen du portefeuille devait être supérieur au score ESG trimestriel de l'univers d'investissement comprenant les valeurs composant l'indice BBG Pan-European High Yield (2% Issuer Constraint) EUR Hedged Index après élimination des 20% valeurs les moins performantes en ESG de cet univers.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?*

Au 30 septembre 2024, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

- **Le score ESG** : le score ESG moyen du portefeuille s'établit à **7,39** sur 10 ;
- **Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche en « amélioration de note »** : 20% ;
- **Le score ESG trimestriel de l'univers d'investissement**, après élimination de 20% des valeurs les moins performantes en ESG, est de **6,25** sur 10.

L'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité est atteint.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● *... et par rapport aux périodes précédentes ?*

Au 29 septembre 2023, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds étaient les suivantes :

- **Le score ESG** : le score ESG global du portefeuille avait atteint **7,03** sur 10 ;
- **Le pourcentage d'entreprises les moins performantes en ESG exclues selon l'approche en « amélioration de note »** : 20% ;
- **Le score ESG de l'univers d'investissement**, après élimination de 20% des valeurs les moins performantes en ESG, était de **6,30** sur 10.

L'objectif de surperformance de l'univers d'investissement de cet indicateur de durabilité a donc été atteint.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 1^{er} octobre 2022 et le 29 septembre 2023.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● *Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?*

Non applicable.

● *Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?*

Non applicable.

- Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

- Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Indicateur d'incidence négative	Elément de mesure	Incidences [année n]	Incidences [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1	133153,33 Teq CO2	55,48 Teq CO2	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 1 conformément à l'annexe I du règlement SFDR. Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion Notation ESG¹ : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : « émissions de GES du processus de - production » et « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » Analyse de controverses sur ces enjeux ; Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate ; Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Indicateur d'émissions (scope 1 et 2) financées suivi pour les fonds éligibles au label ISR ; <u>Mesures additionnelles définies en 2023</u> : Définition d'une trajectoire climat pour chaque portefeuille en cours ; Mise à disposition des gérants des indicateurs d'incidences négatives (PAI) dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 63,34%	Taux de couverture = 73,01%	
		Emissions de GES de niveau 2	3300,41 Teq CO2	14,13 Teq CO2	
			Taux de couverture = 63,34%	Taux de couverture = 73,01%	
		Emissions de GES de niveau 3	106339,32 Teq CO2	604,25 Teq CO2	
			Taux de couverture = 63,34%	Taux de couverture = 69,25%	
		Emissions totales de GES	122793,06 Teq CO2	672,18 Teq CO2	
			Taux de couverture = 63,34%	Taux de couverture = 69,25%	
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / EVIC)	432,96 (Teq CO2/million d'EUR)	672,18 (Teq CO2/million d'EUR)	Politique d'Engagement sur le volet climat Politique de Vote sur le Say on Climate
			Taux de couverture = 63,34%	Taux de couverture = 69,25%	

¹ La notation ESG est basée sur une approche sectorielle. Les enjeux sous revus et leur nombre diffère d'un secteur à l'autre. Pour plus de détails sur cette approche, voir la section « Identification et hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité »

	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / CA)	688,60 (Tq CO2/million d'EUR)	914,62 (Tq CO2/million d'EUR)	politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « émissions de GES du processus de production » et - « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ; Politique d'Engagement sur le volet climat Politique de Vote sur le Say on Climate. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 63,34%	Taux de couverture = 71,57%		
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,10%	4,67%		Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 77,12%	Taux de couverture = 70,19%		
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage du total des ressources d'énergie	Part d'énergie non renouvelable consommée = 59,62%	Part d'énergie non renouvelable consommée = 58,94%	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : -« émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 68,45%	Taux de couverture = 60,97%		
			Part d'énergie non-renouvelable produite = 47,07%	Part d'énergie non-renouvelable produite = 40,40%		
			Taux de couverture = 20,07%	Taux de couverture = 3,54%		
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,83 (GWh/million d'EUR)	0,72 (GWh/million d'EUR)	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 72,36%	Taux de couverture = 24,95%		

Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	0,01%	1,55%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « biodiversité » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Politique d'Engagement sur le volet biodiversité ; <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> Politique de protection de la biodiversité (en cours) avec l'adoption d'une politique sectorielle sur l'huile de palme au 01/01/2023 ; Engagement en cours sur ce thème ; Stratégie d'exclusion et d'engagement relative aux biocides (en cours) ; Mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 69,79%	Taux de couverture = 60,17%		
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	4154,14 (T/million d'EUR CA)	0,00 (T/million d'EUR CA)	Ajustement de la formule d'agrégation du PAI 8 conformément à l'annexe I du règlement SFDR. Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion.	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Impact de l'activité sur l'eau » ; Analyse de controverses sur cet enjeu. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 5,47%	Taux de couverture = 17,60%		
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	984,23 (Tonnes)	7,69 (Tonnes)	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « rejets toxiques » ; - « déchets d'emballages et recyclages » ; - « déchets électroniques et recyclage » s'ils sont considérés comme matériels Analyse de controverses sur ces enjeux. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 38,23%	Taux de couverture = 69,51%		
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption						
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte	0%	7,37 %	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur

	principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Taux de couverture = 87,32%	Taux de couverture = 60,17%	négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	le volet social (lié à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires ; Indicateur suivi pour les fonds éligibles au label ISR. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,40%		Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	13,94%	13,19%	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Analyse de controverses, notamment basées sur les discriminations au travail basées sur le genre. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
		Ratio femmes/hommes	37,30%	36,46%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de

	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	Taux de couverture = 77,61%	Taux de couverture = 74,97%		l'enjeu : « composition et fonctionnement du Conseil d'administration » ; Politique d'engagement, sur les engagements en amont des AG Politique de vote, seuil minimal de féminisation du Conseil établi à 40% Indicateur suivi pour des fonds éligibles au label ISR. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023</u> : mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%	0%	Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Politique d'exclusion sur les armes controversées sur 9 types d'armes dont mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023</u> : mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 0%	Taux de couverture = 78,49%		
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales						
Eau, déchets et autres matières	Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des entreprises produisant des produits chimiques	0%	0%		Mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
			Taux de couverture = 77,12%	Taux de couverture = 82,54%		
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	0,07%		Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Pratiques des Affaires » ; Analyse de controverses sur cet enjeu Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion en cas de controverses liées au Principe 10 du Pacte mondial). <u>Mesures additionnelles prévues en 2023</u> : mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			Taux de couverture = 77,88%	PAI non couvert		

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site Internet de la Société de Gestion : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 septembre 2024, les principaux investissements du Fonds ont été les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du

produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

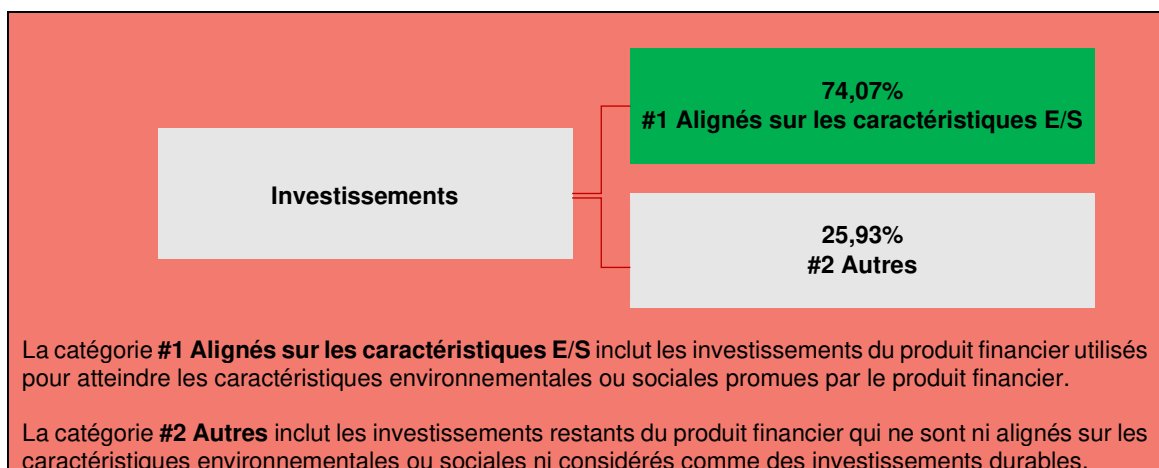
Actif	Poids	Pays	Secteur
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	2,66%	France	Institutions Financieres
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	2,49%		
LA BANQUE POSTALE RegS	1,34%	France	Agences
SOFTBANK GROUP CORP RegS	1,17%	Japon	Industrie
BNP PARIBAS SA RegS	1,06%	France	Institutions Financieres
VALEO SE MTN RegS	1,00%	France	Industrie
RAIFFEISEN SCHWEIZ GENOSSENSCHAFT RegS	0,98%	Suisse	Institutions Financieres
BANCO SANTANDER SA RegS	0,93%	Espagne	Institutions Financieres
SES SA RegS	0,93%	Luxembourg	Industrie
AMBER FINCO PLC RegS	0,91%	Royaume Uni	Industrie
APA INFRASTRUCTURE LTD RegS	0,90%	Australie	Services aux collectivités
INTESA SANPAOLO SPA MTN RegS	0,90%	Italie	Institutions Financieres
RCI BANQUE SA	0,89%	France	Industrie
APCOA GROUP GMBH RegS	0,88%	Allemagne	Industrie
EDP SA RegS	0,87%	Portugal	Services aux collectivités



L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?



Au 30 septembre 2024, le Fonds a **74,07%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a **25,93%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- 3,16% de liquidités ;
- -2,13% de dérivés ;
- 24,90% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG ;
- 0% de parts ou actions d'OPC.

Le Fonds n'a donc pas respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 70% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Alignés avec les caractéristiques E/S ;

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

- Un maximum de 30% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 10% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG, 10% de parts ou actions d'OPC et 10% maximum de liquidités et de produits dérivés.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 septembre 2024, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteurs	
Obligations d'entreprises	91,80%
Industrie	51,85%
Institutions Financières	33,15%
Services aux collectivités	6,81%
Obligations Souveraines & assimilées	5,70%
Agences	5,70%
Fonds	2,49%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 septembre 2024, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE² ?

☐ Oui

- ☐ Dans le gaz fossile
- ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

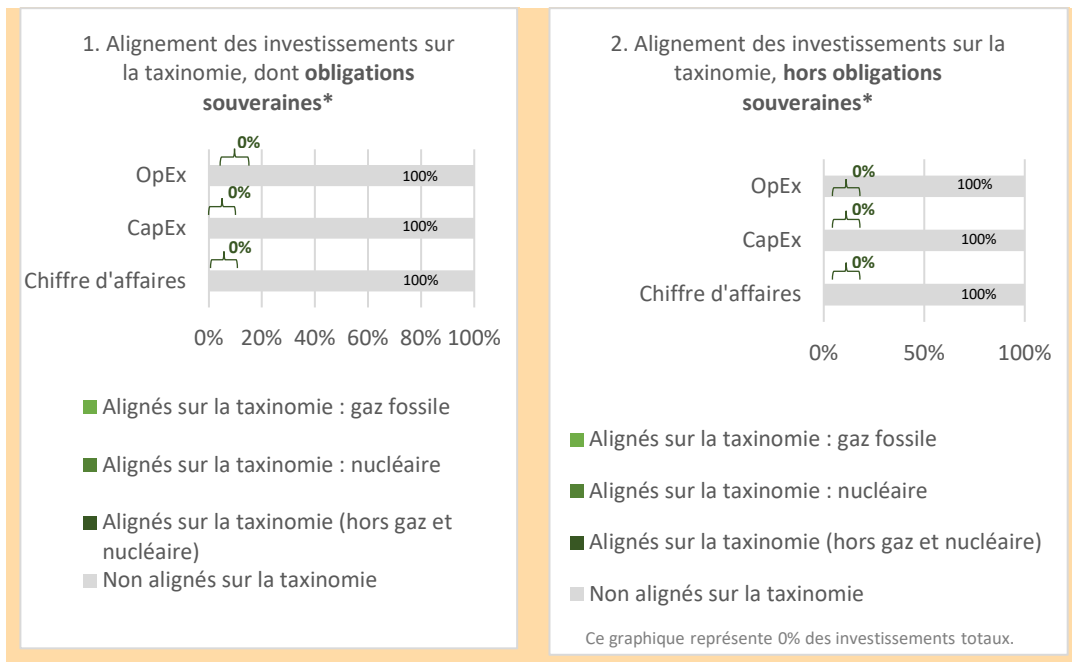
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part de revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie plus verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marche de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 30 septembre 2024, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Au 30 septembre 2024, la part d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE est restée nulle.



Le symbole représente des investissements durable ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques ont consisté en :

- des liquidités ;
- des produits dérivés ;
- des valeurs ou des titres ne disposant pas d'un score ESG ;
- des parts ou actions d'OPC.

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de

dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Non applicable.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.



OFI INVEST ESG ALPHA YIELD

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2024



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

OFI INVEST ESG ALPHA YIELD
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT
22, rue Vernier
75017 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI INVEST ESG ALPHA YIELD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.27 17:44:07 +0100



Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	471 168 440,50
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	436 066 944,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	436 066 944,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	23 812 151,33
OPCVM	23 812 151,33
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	11 289 344,19
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	471 168 440,50
Créances et comptes d'ajustement actifs	14 817 610,83
Comptes financiers	2 996 564,24
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	17 814 175,07
Total Actif I+II	488 982 615,57

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	414 757 644,48
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	53 598 941,90
Capitaux propres	468 356 586,38
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	468 356 586,38
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	11 376 663,42
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	11 376 663,42
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	9 249 365,77
Concours bancaires	-
Sous-total autres passifs IV	9 249 365,77
Total Passifs : I+II+III+IV	488 982 615,57

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	19 126 735,28
Produits sur titres de créances	-
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	1 465 685,25
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	579 889,83
Sous-total Produits sur opérations financières	21 172 310,36
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-5 424 119,27
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-7 002,97
Sous-total Charges sur opérations financières	-5 431 122,24
Total Revenus financiers nets (A)	15 741 188,12
Autres produits :	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-2 138 603,26
Frais de gestion de la société de gestion	-2 138 603,26
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 138 603,26
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	13 602 584,86
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 418 621,13
Sous-total Revenus nets I = C+D	16 021 205,99

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	-1 903 529,33
Frais de transactions externes et frais de cession	-203 359,96
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-2 106 889,29
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-1 151 192,96
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	-3 258 082,25
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	33 929 267,10
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-53 797,95
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	33 875 469,15
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	6 960 349,01
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	40 835 818,16
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	53 598 941,90

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	468 356 586,38	318 768 684,05	261 844 836,57	240 147 471,73	304 281 508,69
Nombre de titres					
Catégorie de parts C	1 138 972,7226	655 210,0383	440 105,3838	323 173,2073	207 702,7860
Catégorie de parts I	211,2805	178,3195	176,5621	138,1797	207,8976
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	114,87	102,21	91,47	108,85	100,69
Catégorie de parts I en EUR	1 597 494,99	1 412 040,71	1 255 011,86	1 483 340,07	1 363 012,81
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	2,61	-0,66	0,08	6,79	-3,27
Catégorie de parts I en EUR	46 321,90	288,56	10 509,23	101 793,68	-35 372,16

RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie de gestion est discrétionnaire quant à la sélection des valeurs. La stratégie ISR mise en œuvre repose sur une approche « en amélioration de note » : le score ESG moyen du portefeuille doit être supérieur au score ESG trimestriel moyen de l'univers d'investissement comprenant les valeurs composant l'indice BBG Pan-European High Yield (2% Issuer Constraint) EUR Hedged Index après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées. Une fois le score ESG trimestriel moyen de l'univers d'investissement calculé, les titres sont sélectionnés au regard de leur caractéristiques financières et extra-financières suivantes :

Critères extra financiers :

A partir de l'univers d'investissement de départ, le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives », disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/ISR_politique-investissement_exclusions-sectorielles-et-normatives.pdf. Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>.

Pour la sélection des titres selon les critères ESG, la société de gestion, qui reste seule juge de la décision d'investissement, s'appuie sur une méthodologie de notation ESG propriétaire ainsi que sur celle des prestataires externes, MSCI ESG Research et Lucror (les « Prestataires Externes »).

Les pondérations entre les piliers E, S et G sont déterminées par la société de gestion et par les Prestataires Externes, en fonction des secteurs d'activité. Néanmoins, la société de gestion peut aussi s'aider d'un outil interne et propriétaire de notation extra financière mis à la disposition du gérant, plus particulièrement dans le cadre de l'exercice de nos droits de vote aux assemblées générales et dans les dialogues avec les sociétés présentes en portefeuille.

Toutefois, la société de gestion et les Prestataires Externes pourraient faire face à certaines limites méthodologiques telles que :

- Un problème de publication manquante ou lacunaire de la part de certaines entreprises sur des informations qui sont utilisées comme input de leur modèle de notation ESG ;
- Un problème lié à la quantité et à la qualité des données ESG à traiter ;
- Un problème lié à l'identification des informations et des facteurs pertinents pour l'analyse ESG de leur modèle ;
- Un problème lié à l'absence de prise en compte, faute de données disponibles, du scope 3 (émissions indirectes) dans le calcul de l'intensité carbone utilisée comme input de leur modèle de notation ESG.

La part des valeurs analysées ESG dans le portefeuille est supérieure à 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra toutefois sélectionner des valeurs ou des titres (tels que les titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse de la société de gestion et celle des Prestataires Externes) ne disposant pas d'un score ESG.

Le FCP fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Le FCP ne prend actuellement aucun engagement minimum en matière d'alignement de son activité avec le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le FCP est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Critères financiers :

Le portefeuille sera exposé en permanence aux marchés de taux internationaux. L'exposition au risque actions n'excèdera pas 10% de l'actif net. Le portefeuille sera investi, entre 70% et 100 % de l'actif net, en titres de créance

et instruments du marché monétaire, de tous émetteurs privés de la zone OCDE, et, dans la limite de 10% de l'actif net, de pays hors zone OCDE ou de pays émergents. Les titres détenus pourront être libellés en toutes devises entre 0% et 100% de l'actif net. Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert et le FCP pourra être exposé à un tel risque dans la limite de 100% de l'actif net. La sensibilité du FCP sera comprise entre -2 et +10. Le FCP cherche à tirer parti des anomalies de valorisation sur les obligations privées, sans levier. Il s'agit d'une gestion opportuniste qui mise sur la correction des décotes identifiées par le gérant.

Le processus de sélection des titres s'appuie sur des critères qualitatifs et quantitatifs tels que :

- Le profil de crédit de l'émetteur ;
- Une étude de la structure du titre ;
- Une étude comparative entre la valeur du titre telle que déterminée par la société de gestion et sa valeur de marché ;
- Une analyse juridique du support.

Le Fonds pourra également investir dans d'autres catégories d'actifs en respectant les fourchettes suivantes :

- De 0 à 10% en actions et titres donnant accès au capital ;
- De 0 à 10% en actions et parts d'OPC ;
- De 0 à 10% dans des emprunts d'espèce.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré :	Entre -2 et +10
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est investi :	Toutes devises : de 0% à 100% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	De 0% à 100% de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Zone OCDE : entre 90% et 100% de l'actif net Hors zone OCDE et pays-émergents : entre 0 et 10% de l'actif net

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIE)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur ;

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;

- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour. Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la Société de Gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,10% TTC pour les parts C
- 0,40% TTC pour les parts I

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fond pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs pour les parts C et I.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Pour la part C

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au revenu net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour la part I

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Pour la part C

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour la part I

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	318 768 684,05
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	170 153 929,51
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-65 937 191,90
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	13 602 584,86
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-2 106 889,29
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	33 875 469,15
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	468 356 586,38

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	-	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	436 067	234 408	201 659	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 997	-	-	-	2 997
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	NA	-55 587	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	178 821	201 659	-	2 997

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois	3 mois-1 an	1-3 ans	3-5 ans	>5 ans
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	1 724	8 429	29 077	127 804	269 032
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2 997	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-55 587
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	4 721	8 429	29 077	127 804	213 445

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	GBP +/-	USD +/-	+/-	+/-
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	17 079	5 130	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-
Comptes financiers	1 021	1 662	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise	GBP	USD		
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-	+/-
Hors-bilan				
Devises à recevoir	-	-	-	-
Devises à livrer	-17 760	-6 699	-	-
Futures options swap	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	340	93	-	-

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade	Non Investment Grade	Non notés
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	131 068	289 198	15 801
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-166 200
Solde net	131 068	289 198	-150 399

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie		valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers			
Titres financiers donnés en pension		-	
Créances		9 444	
Collatéral espèces		-	
Dépôt de garantie espèces versé		9 444	
<i>Société Générale</i>		1 269	
<i>BNP</i>		8 175	
Comptes financiers		2 997	
<i>Société Générale</i>		2 997	
Opérations figurant au passif du bilan			
Dettes représentatives des titres empruntés			-
Dettes représentatives de titres donnés en pension			-
Instruments financiers à terme non compensés			-
Dettes			-
Collatéral espèces			-
Concours bancaires			-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR001400KPZ3 OFI INVEST AM	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	France	Monétaire	EUR	12 286
FR001400A357 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	France	Obligations	EUR	11 526
Total					23 812

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	9 444 299,69
Vente à règlement différé	5 346 229,44
Coupons à recevoir	27 081,70
Total créances	14 817 610,83
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-217 723,20
Provision commission de mouvement	-21 642,57
Achat à règlement différé	-9 010 000,00
Total dettes	-9 249 365,77
Total	5 568 245,06

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C	
Parts émises	606 792,7012
Parts rachetées	123 030,0169
Catégorie de parts I	
Parts émises	68,0170
Parts rachetées	35,0560

Commissions

Catégorie de parts C	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,04
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
Catégorie de parts I	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,38
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR001400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	11 893,9184	1 032,99	12 286 298,77
FR001400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	95 318,00	120,92	11 525 852,56
	<i>Sous-total</i>			23 812 151,33

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	30/09/2024
Catégorie de parts C	
Revenus nets	3 890 728,96
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 890 728,96
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 890 728,96
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	3 890 728,96
Total	3 890 728,96
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-
Catégorie de parts I	
Revenus nets	12 130 477,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 130 477,03
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 130 477,03
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	12 130 477,03
Total	12 130 477,03
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	211,2805
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Catégorie de parts C	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-914 519,53
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-914 519,53
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-914 519,53
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-914 519,53
Total	-914 519,53
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Catégorie de parts I	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 343 562,72
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 343 562,72
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 343 562,72
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	-2 343 562,72
Total	-2 343 562,72
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	211,2805
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes				-	-
Actions et valeurs assimilées				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations convertibles en actions				-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Obligations et valeurs assimilées				436 066 944,98	93,11
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				436 066 944,98	93,11
888 ACQUISITIONS LIMITED 7.558% 15/07/2027	Tourisme	EUR	1 684 000,00	1 682 578,24	0,36
ABANCA CORPORACION BANCARIA SA VAR 23/09/2033	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	567 222,53	0,12
ABB FINANCE BV 3.125% 15/01/2029	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	828 291,87	0,18
ABERTS FINANCE BV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	3 200 000,00	3 226 119,17	0,69
ABN AMRO BANK NV VAR PERPETUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 826 357,76	0,60
ABN AMRO BANK NV VAR PERPETUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	2 039 234,25	0,44
AEDAS HOMES OPCO SLU 4% 15/08/2026	Immobilier	EUR	371 000,00	377 419,12	0,08
AGEAS VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	1 799 565,48	0,38
AIB GROUP PLC VAR 20/05/2035	Finance/Assurance	EUR	1 550 000,00	1 615 109,55	0,34
AIR FRANCE KLM 4.625% 23/05/2029	Transport	EUR	1 800 000,00	1 866 106,85	0,40
ALLIANZ SE VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	670 621,81	0,14
ALLIANZ SE VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	3 000 000,00	2 421 903,29	0,52
ALLWYN ENTERTAINMENT FIN 7.25% 30/04/2030	Finance/Assurance	EUR	736 000,00	794 833,59	0,17
ALSTRIA OFFICE REIT AG 1.50% 15/11/2027	Immobilier	EUR	2 500 000,00	2 312 116,80	0,49
ALTAREA 1.75% 16/01/2030	Immobilier	EUR	2 900 000,00	2 497 513,91	0,53
AMVER FINCO PLC 6.625% 15/07/2029	Admin. privée	EUR	3 984 000,00	4 232 307,23	0,90
APA INFRASTRUCTURE VAR 09/11/2083	Finance/Assurance	EUR	3 700 000,00	4 197 474,70	0,90
APCOA PARKING HOLDINGS GMBH 6% 15/04/2031	Transport	EUR	4 092 000,00	4 079 642,16	0,87
AROUNDTOWN FINANCE SARL VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	3 500 000,00	3 014 532,26	0,64
AROUNDTOWN SA 4.80% 16/07/2029	Immobilier	EUR	2 100 000,00	2 149 848,82	0,46
ASML HOLDING NV 3.5% 06/12/2025	Manufacture	EUR	1 200 000,00	1 242 748,98	0,27
ASR NEDERLAND NV VAR PERPTUAL	Finance/Assurance	EUR	2 114 000,00	2 216 108,45	0,47
AUCHAN HOLDINGS SADIR 2.375% 25/04/2025	Commerce	EUR	2 000 000,00	1 984 881,92	0,42
AXA SA VAR 07/10/2041	Finance/Assurance	EUR	3 300 000,00	2 880 280,12	0,61
B&M EUROPEAN VALUE RET 8.125% 15/11/2030	Commerce	GBP	1 600 000,00	2 124 957,65	0,45
BANCA IFIS SPA 5.5% 27/02/2029	Finance/Assurance	EUR	2 090 000,00	2 246 749,09	0,48
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 03/09/2030	Finance/Assurance	EUR	3 000 000,00	3 052 282,19	0,65

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 09/03/2028	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	873 976,19	0,19
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 27/11/2031	Finance/Assurance	EUR	3 300 000,00	3 450 965,80	0,74
BANCO DE SABADELL SA 2.5% 15/04/2031	Finance/Assurance	EUR	1 100 000,00	1 095 824,22	0,23
BANCO SANTANDER SA PERP	Finance/Assurance	EUR	4 400 000,00	4 333 079,83	0,93
BANK OF IRELAND GROUP PLC VAR PERP COCO 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	3 200 000,00	3 232 487,89	0,69
BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 131 886,79	0,46
BELFIUS BANK SA/NV PERP VAR	Finance/Assurance	EUR	3 200 000,00	3 201 210,84	0,68
BERTRAND FRANCHISE FRN 18/07/2030	Science/Technologie	EUR	1 453 000,00	1 497 187,30	0,32
BNP PARIBAS VAR PERPTUAL	Finance/Assurance	EUR	4 600 000,00	4 923 174,38	1,05
BPCE SA VAR 13/01/2042	Finance/Assurance	EUR	2 800 000,00	2 684 916,33	0,57
CADENT FINANCE PLC 0.625% 19/03/2030	Energie	EUR	2 100 000,00	1 831 311,90	0,39
CAIXA ECO MONTEPIO GERAL VAR 29/05/2028	Finance/Assurance	EUR	3 200 000,00	3 347 640,99	0,71
CAIXABANK SA VAR 08/08/2036	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 443 997,92	0,52
CAIXABANK SA VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	1 983 496,15	0,42
CAIXABANK SA VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 143 110,20	0,46
CASTELLUM AB 4.125% 10/12/030	Immobilier	EUR	780 000,00	787 058,62	0,17
CASTELLUM AB VAR PERPETUAL	Immobilier	EUR	2 000 000,00	1 950 643,84	0,42
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15/05/2030	Manufacture	EUR	1 071 000,00	1 161 822,59	0,25
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL FRN 15/05/2030	Manufacture	EUR	1 849 000,00	1 891 020,37	0,40
CIE GENERALE DES ESTABLI 0.875% 03/09/2025	Manufacture	EUR	2 200 000,00	2 160 015,45	0,46
CIRSA FINANCE INTER 10.375% 30/11/2027	Finance/Assurance	EUR	677 000,00	648 703,01	0,14
CIRSA FINANCE INTER 4.5% 15/03/2027	Finance/Assurance	EUR	930 000,00	927 205,35	0,20
CIRSA FINANCE INTER 6.5% 15/03/2029	Finance/Assurance	EUR	2 014 000,00	2 169 788,49	0,46
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12/03/2028	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 389 108,29	0,30
CITYCON TREASURY BV 6.5% 06/03/2029	Finance/Assurance	EUR	411 000,00	450 479,53	0,10
COOPERTIEVE RABOBANK UA VAR PERP 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	2 800 000,00	2 538 358,05	0,54
CPI PROPERTY GROUP SA 1.75% 14/01/2030	Immobilier	EUR	2 500 000,00	2 047 968,31	0,44
CPI PROPERTY GROUP SA 6% 27/01/2032	Immobilier	EUR	734 000,00	708 104,24	0,15
CPI PROPERTY GROUP SA 7% 07/05/2029	Immobilier	EUR	1 249 000,00	1 327 191,85	0,28
CREDIT AGRICOLE SA VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 771 920,29	0,59
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 15/05/2035	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	2 101 638,63	0,45
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.875% 01/02/2026	Finance/Assurance	EUR	3 400 000,00	3 392 661,19	0,72
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/11/2025	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	804 206,82	0,17
DEUTSCHE BANK AG VAR 24/06/2032	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 212 298,68	0,26
DEUTSCHE BANK AG VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	1 879 059,18	0,40
DNB BANK ASA VAR 23/02/2029	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 187 584,31	0,25
DSB 3.125% 04/09/2034	Transport	EUR	819 000,00	833 477,68	0,18
DSM BV 3.625% 02/07/2034	Manufacture	EUR	800 000,00	829 597,59	0,18

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DUFY ONE BV 3.375% 15/04/2028	Finance/Assurance	EUR	2 742 000,00	2 755 891,66	0,59
DUOMO BIDCO SPA FRN 15/07/2031	Admin. privée	EUR	2 232 000,00	2 293 851,23	0,49
DYNAMO NEWCO II GMBH 6.25% 15/10/2031	Finance/Assurance	EUR	1 969 000,00	1 983 868,96	0,42
EDF SA 5% VAR PERP	Energie	EUR	100 000,00	104 400,95	0,02
EDF TF/TV PERPETUAL	Energie	EUR	2 200 000,00	2 288 118,60	0,49
EDP SA VAR 16/09/2054	Energie	EUR	4 000 000,00	4 021 149,59	0,86
EDREAMS ODIGEO SA 5.5% 15/07/2027	Admin. privée	EUR	2 000 000,00	2 036 167,78	0,43
EG GLOBAL 11% 30/11/2028	Finance/Assurance	EUR	2 031 000,00	2 329 930,97	0,50
ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	2 000 000,00	1 965 084,38	0,42
ELECTRICITE DE FRANCE SA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	2 000 000,00	2 035 763,29	0,43
EMERALD DEBT MERGER 6.375% 15/12/2030	Finance/Assurance	EUR	2 212 000,00	2 367 808,67	0,51
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	Energie	EUR	1 700 000,00	1 572 489,99	0,34
ENEL SPA VAR 24/05/2080	Energie	EUR	8 000,00	8 075,53	0,00
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	1 100 000,00	954 715,16	0,20
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	1 000 000,00	1 128 737,53	0,24
ENEL SPA VAR PERPTUAL	Energie	EUR	1 286 000,00	1 323 406,57	0,28
ENGIE SA 1.75% 27/03/2028	Energie	EUR	900 000,00	875 575,48	0,19
EPHIOS SUBCO SARL 7.875% 31/01/2031	Finance/Assurance	EUR	1 749 000,00	1 925 712,40	0,41
ERSTE GROUP BANK AG VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 110 174,96	0,45
EUROBANK SA VAR 24/09/2030	Finance/Assurance	EUR	2 751 000,00	2 772 586,31	0,59
EUTELSAT SA 1.5% 13/10/2028	IT/Communication	EUR	2 600 000,00	2 106 751,87	0,45
EUTELSAT SA 9.75% 13/04/2029	IT/Communication	EUR	2 311 000,00	2 496 600,20	0,53
FASTIGHETS AB BALDER 1.0% 20/01/2029	Finance/Assurance	EUR	2 100 000,00	1 881 273,52	0,40
FAURECIA 2.75% 15/02/2027	Manufacture	EUR	917 000,00	889 704,22	0,19
FIBER MIDCO SPA 10.0% 15/06/2029	Finance/Assurance	EUR	3 080 000,00	3 274 393,53	0,70
FLUTTER TREASURY DAC 5% 29/04/2029	Culture	EUR	1 046 000,00	1 102 191,12	0,24
FMG RESOURCES AUG 2006 5.875% 15/04/2030	Finance/Assurance	USD	1 250 000,00	1 164 733,08	0,25
FNAC DARTY SA 6.0% 01/04/2029	Commerce	EUR	881 000,00	920 825,06	0,20
GENERALI 4.1562% 03/01/2035	Finance/Assurance	EUR	2 660 000,00	2 676 119,60	0,57
GOLDSTORY SASU 6.75% 01/02/2030	Finance/Assurance	EUR	1 723 000,00	1 784 592,94	0,38
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES SA VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	2 400 000,00	2 423 016,99	0,52
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 15/05/2030	Manufacture	EUR	2 028 000,00	2 224 427,01	0,47
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03/03/2027	Finance/Assurance	EUR	3 000 000,00	2 806 121,92	0,60
HEIMSTADEN BOSTAD TRESRY 0.75% 06/09/2029	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	1 651 168,49	0,35
HLDNG DINFR METIERS 4.5% 06/04/2027	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	2 067 836,99	0,44
IBERCAJA BANCO SA VAR 23/07/2030	Finance/Assurance	EUR	1 200 000,00	1 190 063,18	0,25
ICELAND BONDCO PLC FRN 15/12/2027	Finance/Assurance	EUR	1 301 000,00	1 343 407,40	0,29
IHO VERWALTUNGS GMBH 8.75% PIK 15/05/2028	Manufacture	EUR	2 694 000,00	2 923 498,12	0,62
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15/04/2031	IT/Communication	EUR	2 287 000,00	2 489 203,20	0,53

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ILIAD SA 5.625% 15/02/2030	IT/Communication	EUR	2 100 000,00	2 295 023,56	0,49
INTESA SANPAOLO SPA VAR 16/09/2032	Finance/Assurance	EUR	4 105 000,00	4 161 680,49	0,89
INTESA SANPAOLO SPA VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	3 400 000,00	3 386 157,34	0,72
INTESA SANPAOLO SPA VAR PERPETUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	1 975 000,00	2 095 690,96	0,45
IPD 3 BV FRN 15/06/2031	IT/Communication	EUR	2 964 000,00	2 984 444,35	0,64
IRON MOUNTAIN UK OLC 3.875% 15/11/2025	IT/Communication	GBP	1 983 000,00	2 389 768,28	0,51
ITM ENTERPRISES SASU 5.75% 22/07/2029	Commerce	EUR	2 900 000,00	2 972 275,15	0,63
JYSKE BANK AS VAR 11/04/2026	Finance/Assurance	EUR	261 000,00	268 263,09	0,06
KAPLA HOLDING SAS FRN 31/07/2030	Enseignement	EUR	2 596 000,00	2 617 589,85	0,56
KBC GROUP NV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	3 600 000,00	3 624 150,58	0,77
KBC GROUP PERP VAR 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	1 600 000,00	1 746 698,96	0,37
KEVLAR SPA 6.5% 01/09/2029	Finance/Assurance	USD	1 967 000,00	1 710 385,95	0,37
KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	2 741 000,00	2 824 901,63	0,60
LA BANQUE POSTALE VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	7 600 000,00	6 222 237,30	1,33
LABORATOIRE EIMER SELARL 5% 01/02/2029	Santé/Social	EUR	2 100 000,00	1 827 865,67	0,39
LEGRAND SA 3.5% 29/05/2029	Manufacture	EUR	700 000,00	731 200,53	0,16
LOARRE INVESTMENTS SARL FRN 15/05/2029	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 754 673,20	0,59
LOTTOMATICA SPA ROMA 7.125% 01/06/2028	Culture	EUR	1 865 000,00	2 012 443,01	0,43
LOXAM SAS 4.5% 15/02/2027	Admin. privée	EUR	700 000,00	706 919,50	0,15
LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	Admin. privée	EUR	800 000,00	851 512,33	0,18
LOXAM SAS 6.375% 31/05/2029	Admin. privée	EUR	2 492 000,00	2 654 921,77	0,57
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	Finance/Assurance	EUR	1 000 000,00	1 058 737,75	0,23
MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	Manufacture	EUR	1 300 000,00	1 138 416,05	0,24
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13/06/2028	Finance/Assurance	EUR	2 000 000,00	1 897 022,74	0,41
MONDI FINANCE PLC 3.75% 31/05/2032	Finance/Assurance	EUR	1 048 000,00	1 093 178,99	0,23
MUNDYS SPA 4.75% 24/01/2029	Transport	EUR	2 240 000,00	2 396 452,62	0,51
NATURGY 2.374% PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	4 100 000,00	4 024 526,52	0,86
NETFLIX INC 3.875% 15/11/2029	IT/Communication	EUR	1 700 000,00	1 791 030,51	0,38
NGG FINANCE PLC VAR 05/09/2082	Finance/Assurance	EUR	2 100 000,00	1 996 873,03	0,43
NGG FINANCE PLC VAR 05/12/2079	Finance/Assurance	EUR	1 700 000,00	1 716 215,40	0,37
NN GROUP NV VAR PERPETUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	2 634 000,00	2 704 096,27	0,58
NOVA ALEXANDRE III SAS FRN 15/07/2029	Finance/Assurance	EUR	2 191 000,00	2 192 988,03	0,47
OEG FINANCE PLC 7.25% 27/09/2029	Finance/Assurance	EUR	1 633 000,00	1 666 569,49	0,36
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01/06/2029	Manufacture	EUR	2 362 000,00	2 457 999,55	0,52
OPTICS BIDCO SPA 6.875% 15/02/2028	Finance/Assurance	EUR	501 000,00	550 312,12	0,12
OPTICS BIDCO SPA 7.875% 31/07/2028	Finance/Assurance	EUR	1 490 000,00	1 704 800,87	0,36
ORANGE SA VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	2 600 000,00	2 840 064,41	0,61
ORANO SA 5.375% 15/05/2027	Manufacture	EUR	900 000,00	964 373,79	0,21
PAPREC HOLDING S 3.5% 01/07/2028	Finance/Assurance	EUR	1 398 000,00	1 368 549,58	0,29

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAPREC HOLDING SA 7.25% 17/11/2029	Finance/Assurance	EUR	1 310 000,00	1 428 551,73	0,31
PERMANENT TSB GROUP 6.625% 30/06/2029	Finance/Assurance	EUR	664 000,00	746 615,97	0,16
PERMANENT TSB GROUP VAR 25/04/2028	Finance/Assurance	EUR	824 000,00	909 301,38	0,19
PERRIGO FINANCE UNLIMITE 5.375% 30/09/2032	Commerce	EUR	2 582 000,00	2 634 076,11	0,56
PIAGGIO AND C SPA 6.5% 05/10/2030	Manufacture	EUR	2 136 000,00	2 334 366,76	0,50
PICARD GROUPE 6.375% 01/07/2029	Finance/Assurance	EUR	1 314 000,00	1 369 035,93	0,29
PINEWOOD FINANCE CO LTD 3.625% 15/11/2027	Finance/Assurance	GBP	1 542 000,00	1 778 447,67	0,38
PINNACLE BIDCO PLC 10.0% 11/10/2028	Culture	GBP	2 600 000,00	3 467 548,56	0,74
PIRAEUS BANK SA VAR 17/07/2029	Finance/Assurance	EUR	1 250 000,00	1 295 533,56	0,28
PIRAEUS FINANCIAL HLDGS VAR 18/09/2035	Finance/Assurance	EUR	3 013 000,00	3 022 254,86	0,65
PLAYTECH PLC 5.875% 28/06/2028	Culture	EUR	3 258 000,00	3 416 012,47	0,73
PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	IT/Communication	EUR	2 500 000,00	2 454 713,46	0,52
PUNCH FINANCE PL 6.125% 30/06/2026	Finance/Assurance	GBP	2 100 000,00	2 544 029,61	0,54
Q PARK HOLDING I BV 2% 01/03/2027	Transport	EUR	10 000,00	9 677,69	0,00
RAIFFEISEN BANK INTL 1.5% 12/03/2030	Finance/Assurance	EUR	1 800 000,00	1 795 542,41	0,38
RAIFFEISEN SCHWEIZ VAR 03/09/2032	Finance/Assurance	EUR	4 400 000,00	4 522 630,17	0,97
RAY FINANCING LLC 6.5% 15/07/2031	Finance/Assurance	EUR	2 892 000,00	3 014 863,16	0,64
RCI BANQUE SA VAR 09/10/2034	Finance/Assurance	EUR	4 000 000,00	4 142 612,90	0,88
RED ELECTRICA FIN SA UNI 3% 17/01/2034	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 517 969,26	0,32
RELX FINANCE 3.375% 20/03/2033	Finance/Assurance	EUR	662 000,00	683 206,04	0,15
RELX FINANCE BV 3.75% 12/06/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	316 169,05	0,07
REXEL SA 2.125% 15/06/2028	Commerce	EUR	1 535 000,00	1 478 244,87	0,32
REXEL SA 5.25% 13/09/2030	Commerce	EUR	998 000,00	1 044 196,59	0,22
ROLLS- ROYCE PLC 3.375% 18/06/2026	Manufacture	GBP	2 100 000,00	2 484 391,42	0,53
ROSSINI SARL 6.75% 31/12/2029	Manufacture	EUR	1 856 000,00	1 981 124,83	0,42
SAGE GROUP PLC 3.82% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	783 000,00	822 232,58	0,18
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30/05/2030	Finance/Assurance	EUR	3 481 000,00	3 619 875,21	0,77
SANOFI SA 1.25% 06/04/2029	Manufacture	EUR	1 900 000,00	1 805 912,26	0,39
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.5% 15/01/2028	Manufacture	EUR	2 300 000,00	2 243 987,46	0,48
SES SA VAR 12/09/2054	IT/Communication	EUR	4 538 000,00	4 284 451,37	0,91
SHIBA BIDCO SPA 4.5% 31/10/2028	Commerce	EUR	2 400 000,00	2 369 592,00	0,51
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.75% 09/09/2030	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 302 311,68	0,28
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	Admin. privée	EUR	1 300 000,00	1 368 642,14	0,29
SNAM SPA VAR PERPETUAL	Transport	EUR	2 600 000,00	2 635 776,00	0,56
SOFTBANK GROUP CORP 5.375% 08/01/2029	IT/Communication	EUR	5 250 000,00	5 414 543,75	1,16
SUMMER BIDCO 10% 1/02/2029 PIK	Finance/Assurance	EUR	1 119 929,00	1 201 174,87	0,26
SWISSCOM FINANCE 3.5% 29/11/2031	Finance/Assurance	EUR	2 401 000,00	2 504 817,27	0,53
SYNTHOMER PLC 7.375% 02/05/2029	Manufacture	EUR	3 454 000,00	3 730 552,19	0,80
TAP SGPS SA 5.625% 02/12/2024	Transport	EUR	1 700 000,00	1 724 273,88	0,37
TDC NET AS 5.618% 06/02/2030	IT/Communication	EUR	500 000,00	549 417,92	0,12

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TDC NET AS 6.5% 01/06/2031	IT/Communication	EUR	829 000,00	930 265,76	0,20
TEAMSYSTEM SPA FRN 31/07/2031	IT/Communication	EUR	3 434 000,00	3 496 538,62	0,75
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	IT/Communication	EUR	1 000 000,00	1 057 254,59	0,23
TELEFONICA EUROPE BV PERPTUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	900 000,00	1 045 545,34	0,22
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	1 300 000,00	1 404 056,10	0,30
TELIA CO AB VAR 11/05/2081	IT/Communication	EUR	3 000 000,00	2 905 453,97	0,62
TENNET HOLDING BV TV PERP 31/12/2099	Energie	EUR	3 300 000,00	3 323 439,02	0,71
TEVA PHARM FNC NL 7.375% 15/09/2029	Finance/Assurance	EUR	1 500 000,00	1 692 543,96	0,36
TRANSURBAN FINANCE CO 1.45% 16/05/2029	Finance/Assurance	EUR	2 800 000,00	2 628 923,84	0,56
TVL FINANCE PLC 10.25% 28/04/2028	Finance/Assurance	GBP	1 743 000,00	2 289 558,08	0,49
UGI INTERNATIONAL LLC 2.5% 01/12/2029	Commerce	EUR	1 700 000,00	1 593 157,79	0,34
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	Immobilier	EUR	2 900 000,00	2 884 782,95	0,62
UNICAJA BANCO SA VAR 11/09/2028	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	650 429,84	0,14
UNICAJA BANCO SA VAR 19/07/2032	Finance/Assurance	EUR	2 200 000,00	2 146 322,71	0,46
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	IT/Communication	EUR	1 800 000,00	1 880 455,56	0,40
UNNIM BANC SA FRN PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	950 000,00	925 389,46	0,20
UPFIELD BV 6.875% 02/07/2029	Manufacture	EUR	2 283 000,00	2 322 681,78	0,50
VALEO SE 4.5% 11/04/2030	Manufacture	EUR	4 600 000,00	4 617 213,45	0,99
VALEO SE 5.875% 12/04/2029	Manufacture	EUR	800 000,00	863 796,71	0,18
VALLOUREC SACA 7.5% 15/04/2032	Manufacture	USD	2 300 000,00	2 254 819,52	0,48
VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	Eau/Déchets	EUR	1 700 000,00	1 674 672,10	0,36
VERBUND AG 3.25% 17/05/2031	Energie	EUR	1 300 000,00	1 348 434,97	0,29
VERISURE HOLDING AB 3.25% 15/02/2027	Manufacture	EUR	1 044 000,00	1 028 635,51	0,22
VIRGIN MONEY UK PLC VAR 18/03/2028	Finance/Assurance	EUR	1 053 000,00	1 098 446,04	0,23
VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	IT/Communication	EUR	2 100 000,00	1 967 109,70	0,42
VOLVO CAR AB 4.75% 08/05/2030	Manufacture	EUR	1 999 000,00	2 055 851,83	0,44
WEPA HYGIENEPRODUKTE BMB 5.625% 15/01/2031	Manufacture	EUR	364 000,00	377 287,97	0,08
WEPA HYGIENEPRODUKTE GMB 2.875% 15/12/2027	Manufacture	EUR	1 500 000,00	1 456 733,42	0,31
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03/04/2031	IT/Communication	EUR	800 000,00	847 614,90	0,18
ZEGONA FINANCE PLC 6.75% 17/07/2029	Finance/Assurance	EUR	2 993 000,00	3 172 698,90	0,68
ZIGGO BOND CO BV 3.375% 28/02/2030	IT/Communication	EUR	2 400 000,00	2 196 717,00	0,47
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Titres de créances				-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				23 812 151,33	5,08
OPCVM				23 812 151,33	5,08
OFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	Finance/Assurance	EUR	11 893,9184	12 286 298,77	2,62
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	Finance/Assurance	EUR	95 318,00	11 525 852,56	2,46

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				459 879 096,31	98,19

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	124 268,95	-	EUR	6 465 684,49	USD	-6 341 415,54
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	7 137,12	-	EUR	365 122,25	USD	-357 985,13
OVCT 241016 GBP/EUR	-	4 024,42	EUR	356 431,01	GBP	-360 455,43
OVCT 241016 GBP/EUR	-	214 700,87	EUR	17 185 116,78	GBP	-17 399 817,65
Total	131 406,07	218 725,29		24 372 354,53		-24 459 673,75

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
<i>Futures</i>				
EURO BUND	-412	-	774 560,00	-55 587 040,00
Sous-Total Futures		-	774 560,00	-55 587 040,00
Total Taux d'intérêts		-	774 560,00	-55 587 040,00
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
<i>Dérivés de crédits</i>				
249KBNPPE1IT02K83800	-43 000 000	417 429,67	-	-43 000 000,00
249KJPME21P01K83438#	-123 200 000	-	10 383 378,13	-123 200 000,00
Sous-Total Dérivés de crédits		417 429,67	10 383 378,13	-166 200 000,00
Total Crédit		417 429,67	10 383 378,13	-166 200 000,00
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-		-		-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	459 879 096,31
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-87 319,22
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-774 560,00
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-9 965 948,46
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	10 740 508,45
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	17 814 175,07
Autres passifs (-)	-9 249 365,77
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	468 356 586,38

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	299 048 905,40	253 955 634,09
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	287 978 060,23	244 976 441,88
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	287 978 060,23	244 976 441,88
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	8 143 195,56	7 162 119,99
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	8 143 195,56	7 162 119,99
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	2 927 649,61	1 817 072,22
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 012 939,99	440 250,00
Autres opérations	1 914 709,62	1 376 822,22
Autres instruments financiers	-	-
Créances	28 623 240,42	57 921 526,23
Opérations de change à terme de devises	22 817 709,02	53 810 367,53
Autres	5 805 531,40	4 111 158,70
Comptes financiers	17 310 506,39	7 163 452,69
Liquidités	17 310 506,39	7 163 452,69
Total de l'actif	344 982 652,21	319 040 613,01

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	319 150 728,88	259 951 308,64
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-14 952 533,29	-8 257 898,86
Résultat de l'exercice (a, b)	14 570 488,46	10 151 426,79
Total des capitaux propres	318 768 684,05	261 844 836,57
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	2 927 649,62	1 817 072,23
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	2 927 649,62	1 817 072,23
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 012 940,00	440 250,01
Autres opérations	1 914 709,62	1 376 822,22
Dettes	23 286 318,54	55 378 704,21
Opérations de change à terme de devises	23 149 302,01	53 745 337,06
Autres	137 016,53	1 633 367,15
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	344 982 652,21	319 040 613,01

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	10 386 750,00
TAUX	-	10 386 750,00
VENTE - FUTURE - EURO BUND	-	10 386 750,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	62 261 760,00	-
TAUX	62 261 760,00	-
ACHAT - FUTURE - EURO BUND	62 261 760,00	-
Engagements de gré à gré	59 800 000,00	28 000 000,00
CREDIT	59 800 000,00	28 000 000,00
ACHAT - DERIVES CREDIT - 239KBNPPE1SY02KB1437	59 800 000,00	-
VENTE - DERIVES CREDIT - 343023169#S 271220	-	28 000 000,00
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	339 907,59	6 664,92
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	14 575 846,26	12 854 602,22
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	14 915 753,85	12 861 267,14
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	16 214,37	138 206,72
Autres charges financières	-	1 736,85
Total (II)	16 214,37	139 943,57
Résultat sur opérations financières (I - II)	14 899 539,48	12 721 323,57
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 419 254,05	1 506 937,19
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	13 480 285,43	11 214 386,38
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	1 090 203,03	-1 062 959,59
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	14 570 488,46	10 151 426,79

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la Société de Gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la Société de Gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à :

- 1,10% TTC pour les parts C
- 0,40% TTC pour les parts I

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la Société de Gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fond pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés mais restent non significatifs pour les parts C et I.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

Pour la part C

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour la part I

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Pour la part C

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour la part I

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	261 844 836,57	240 147 471,73
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	117 608 416,74	183 048 665,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-93 009 521,52	-104 475 197,56
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	1 127 505,54	1 923 035,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-22 774 244,98	-22 929 729,10
Plus-values réalisées sur contrats financiers	6 792 557,36	13 225 322,24
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-148 731,87	-1 042 019,98
Frais de transaction	-160 879,09	-70 363,21
Différences de change	-510 765,44	-583 945,22
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	36 510 302,71	-60 014 038,28
Différence d'estimation exercice N	-17 133 436,96	
Différence d'estimation exercice N - 1	-53 643 739,67	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-1 991 077,40	1 401 248,89
Différence d'estimation exercice N	-2 927 649,62	
Différence d'estimation exercice N - 1	-936 572,22	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	13 480 285,43	11 214 386,38
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	318 768 684,05	261 844 836,57

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	287 978 060,23	90,34
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	287 978 060,23	90,34
Titres de créances	-	-
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	62 261 760,00	19,53
Actions	-	-
Crédit	59 800 000,00	18,76
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	161 343 372,45	50,61	120 372 870,46	37,76	6 261 817,32	1,96	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	17 310 506,39	5,43
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	62 261 760,00	19,53	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	664 781,01	0,21	50 137 383,66	15,73	88 474 091,09	27,75	148 701 804,47	46,65
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 310 506,39	5,43	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	62 261 760,00	19,53

Répartition par devise

	GBP	%	USD	%	NLG	%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	12 059 238,03	3,78	8 046 882,96	2,52	810 598,87	0,25	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	1 646 293,47	0,52	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	272 155,65	0,09	592 306,06	0,19	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	13 227 223,64	4,15	8 291 784,53	2,60	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	1 613 779,63
Contrepartie vente à terme de devises	21 203 929,39
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	5 066 974,07
Collatéral espèces versé	520 000,00
Coupons à recevoir	218 557,33
Total créances	28 623 240,42
Dettes	
Vente à terme de devises	-21 519 008,17
Contrepartie achat à terme de devises	-1 630 293,84
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-131 930,57
Provision commission de mouvement	-5 085,96
Total dettes	-23 286 318,54
Total	5 336 921,88

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C	
Parts émises	340 101,4597
Parts rachetées	124 996,8052
Catégorie de parts I	
Parts émises	60,9957
Parts rachetées	59,2383

Commissions

Catégorie de parts C	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
Catégorie de parts I	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C		
Pourcentage de frais de gestion fixes		1,07
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-
Catégorie de parts I		
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,39
Commission de performance (frais variables)		-
Rétrocession de frais de gestion		-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital	
Néant	
Autres engagements reçus et / ou donnés	
Néant	

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FRO01400A357	OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	75 991,00	107,16	8 143 195,56

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Catégorie de parts C		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	2 721 782,33	1 305 507,54
Total	2 721 782,33	1 305 507,54
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 721 782,33	1 305 507,54
Total	2 721 782,33	1 305 507,54
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	11 848 706,13	8 845 919,25
Total	11 848 706,13	8 845 919,25
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	11 848 706,13	8 845 919,25
Total	11 848 706,13	8 845 919,25
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	178,3195	176,5621
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Catégorie de parts C		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-3 155 283,60	-1 267 511,79
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-3 155 283,60	-1 267 511,79
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 155 283,60	-1 267 511,79
Total	-3 155 283,60	-1 267 511,79
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Catégorie de parts I		
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-11 797 249,69	-6 990 387,07
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-11 797 249,69	-6 990 387,07
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-11 797 249,69	-6 990 387,07
Total	-11 797 249,69	-6 990 387,07
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	178,3195	176,5621
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	318 768 684,05	261 844 836,57	240 147 471,73	304 281 508,69	332 529 780,68
Nombre de titres					
Catégorie de parts C	655 210,0383	440 105,3838	323 173,2073	207 702,7860	71 676,3444
Catégorie de parts I	178,3195	176,5621	138,1797	207,8976	239,1485
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	102,21	91,47	108,85	100,69	101,14
Catégorie de parts I en EUR	1 412 040,71	1 255 011,86	1 483 340,07	1 363 012,81	1 360 158,99
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C en EUR	-0,66	0,08	6,79	-3,27	5,96
Catégorie de parts I en EUR	288,56	10 509,23	101 793,68	-35 372,16	52 062,45

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			287 978 060,23	90,34
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			287 978 060,23	90,34
888 ACQUISITIONS LIMITED 7.558% 15/07/2027	EUR	1 684 000,00	1 589 065,62	0,50
ABANCA CORPORACION BANCARIA SA VAR 23/09/2033	EUR	1 700 000,00	1 728 965,03	0,54
ABERTS FINANCE BV VAR PERPETUAL	EUR	3 000 000,00	2 811 017,92	0,88
ABN AMRO BANK NV VAR PERP	EUR	1 200 000,00	1 099 574,54	0,34
ACCOR SA VAR PERP	EUR	3 500 000,00	3 370 214,84	1,06
ADLER PELZER HLDG GMBH 9.5% 01/04/2027	EUR	1 962 000,00	1 834 487,90	0,58
AEDAS HOMES OPCO SLU 4% 15/08/2026	EUR	2 101 000,00	1 986 250,38	0,62
AEGON NV VAR PERPETUAL	NLG	2 200 000,00	810 598,87	0,25
AGEAS VAR PERP	EUR	2 200 000,00	1 621 214,20	0,51
AIB GROUP PLC VAR 04/07/2026	EUR	900 000,00	891 110,68	0,28
AIR FRANCE KLM 7.25% 31/05/2026	EUR	1 500 000,00	1 576 741,39	0,49
ALLWYN ENTERTAINMENT FIN 7.25% 30/04/2030	EUR	636 000,00	655 479,62	0,21
ALLWYN ENTERTAINMENT FIN VAR 15/02/2028	EUR	1 000 000,00	1 019 100,94	0,32
ANHEUSER BUSCH INBEV SA 1.15% 22/01/2027	EUR	900 000,00	836 794,11	0,26
ARDAGH PKG FIN HLDGS USA 2.125% 15/08/2026	EUR	2 400 000,00	2 158 070,00	0,68
ARENA LUX FIN SARL 1.875% 01/02/2028	EUR	1 371 000,00	1 144 811,28	0,36
AROUNDTOWN SA 0.625% 09/07/2025	EUR	2 500 000,00	2 225 321,45	0,70
ATF NETHERLANDS BV VAR PERPETUAL	EUR	3 300 000,00	1 794 648,76	0,56
ATOS SE 1% 12/11/2029	EUR	1 200 000,00	710 284,93	0,22
ATOS SE 1.75% 07/05/2025	EUR	1 000 000,00	839 174,32	0,26
AUTOSTRATE PER L ITALIA 1.625% 25/01/2028	EUR	949 000,00	847 897,96	0,27
AVIS BUDGET FINANCE PLC 7.25% 31/07/2030	EUR	2 550 000,00	2 582 164,85	0,81
AXA SA VAR 07/10/2041	EUR	3 300 000,00	2 554 857,74	0,80
BANCO BILBAO VIZCZY ARG VAR PERPETUAL	EUR	2 600 000,00	2 496 581,04	0,78
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 09/03/2028	EUR	1 000 000,00	836 765,36	0,26
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 22/09/2026	EUR	1 200 000,00	1 227 317,25	0,39
BANCO DE CREDITO SOCIAL VAR 27/11/2031	EUR	1 400 000,00	1 267 320,66	0,40
BANCO DE SABADELL SA 5.625% 06/05/2026	EUR	1 700 000,00	1 742 165,57	0,55
BANCO SANTANDER SA PERP	EUR	2 000 000,00	1 685 819,51	0,53
BANCO SANTANDER SA VARIABLE PERPETUAL 31/12/2099	EUR	3 600 000,00	2 737 543,70	0,86
BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	EUR	2 100 000,00	1 869 092,09	0,59
BELFIUS BANK SA/NV PERP VAR	EUR	3 400 000,00	2 598 679,27	0,82
BELLIS ACQUISITION CO PL 4.5% 16/02/2026	GBP	615 000,00	631 481,70	0,20
BELLIS ACQUISITION CO PL 3.25% 16/02/2026	GBP	884 000,00	888 872,04	0,28
BENTELER INTERNATIONAL A 9.375% 15/05/2028	EUR	1 999 000,00	2 104 228,39	0,66
BNP PARIBAS VAR PERPTUAL	EUR	3 800 000,00	3 708 773,94	1,16

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BOELS TOPHOLDING BV 6.25% 15/02/2029	EUR	1 235 000,00	1 234 602,38	0,39
BPER BANCA VAR 11/09/2029	EUR	1 013 000,00	997 973,45	0,31
BURGER KING FRANCE SAS VAR 01/11/2026	EUR	871 000,00	886 687,80	0,28
CAIXABANK SA VAR 17/04/2030	EUR	1 500 000,00	1 433 174,02	0,45
CAIXABANK SA VAR PERPETUAL	EUR	2 800 000,00	1 892 470,08	0,59
CANPACK SA 2.375% 01/11/2027	EUR	1 266 000,00	1 107 557,29	0,35
CASTELLUM AB VAR PERPETUAL	EUR	2 000 000,00	1 502 674,48	0,47
CEDACRI MERGECO SPA VAR 15/05/2028	EUR	1 072 000,00	1 080 382,42	0,34
CELLNEX FINANCE CO SA 1.25% 15/01/2029	EUR	2 100 000,00	1 773 362,55	0,56
CESKA SPORITELNA AS VAR 14/11/2025	EUR	1 400 000,00	1 503 854,42	0,47
CESKA SPORITELNA VAR 29/06/2027	EUR	1 100 000,00	1 129 896,02	0,35
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL FRN 15/05/2030	EUR	1 749 000,00	1 792 150,70	0,56
CHROME HOLDCO SAS 5% 31/05/2029	EUR	1 016 000,00	790 857,79	0,25
CIRSA FINANCE INTER 10.375% 30/11/2027	EUR	677 000,00	733 785,07	0,23
CIRSA FINANCE INTER 4.5% 15/03/2027	EUR	930 000,00	862 156,50	0,27
CIRSA FINANCE INTER 7.875% 31/07/2028	EUR	624 000,00	638 993,16	0,20
COOPERTIEVE RABOBANK UA VAR PERP 31/12/2099	EUR	3 800 000,00	2 900 278,36	0,91
COTY INC 5.75% 15/09/2028	EUR	1 560 000,00	1 577 174,75	0,49
CREDIT SUISSE GROUP AG VAR 24/06/2027	EUR	3 000 000,00	2 714 668,69	0,85
CROWN EURO HOLDINGS SA 2.875% 01/02/2026	EUR	3 500 000,00	3 365 814,86	1,06
CTEC II GMBH 5.25% 15/02/2030	EUR	1 300 000,00	1 092 234,00	0,34
CULLINAN HOLDCO 4.625% 15/10/2026	EUR	2 363 000,00	1 787 239,30	0,56
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/05/2031	EUR	2 700 000,00	2 679 251,39	0,84
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/11/2025	EUR	900 000,00	869 366,10	0,27
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16/05/2027	EUR	2 100 000,00	1 938 357,26	0,61
DRAX FINCO PLC 6.625% 01/11/2025	USD	1 900 000,00	1 769 754,16	0,56
DS SMITH PLC 4.375% 27/07/2027	EUR	1 714 000,00	1 724 606,94	0,54
DUFRIY ONE BV 3.375% 15/04/2028	EUR	2 642 000,00	2 410 005,98	0,76
EDF SA 5% VAR PERP	EUR	2 900 000,00	2 880 206,11	0,90
EMERALD DEBT MERGER 6.375% 15/12/2030	EUR	1 406 000,00	1 437 590,12	0,45
EMERIA SASU 7.75% 31/03/2028	EUR	1 440 000,00	1 368 477,20	0,43
ENEL SPA VAR 24/05/2080	EUR	8 000,00	7 834,18	0,00
ENEL SPA VAR PERP	EUR	1 600 000,00	1 428 840,66	0,45
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	EUR	2 500 000,00	2 145 674,18	0,67
ENGIE SA 1.75% 27/03/2028	EUR	1 000 000,00	920 894,70	0,29
ERSTE GROUP BANK AG VAR PERP	EUR	4 400 000,00	3 602 044,85	1,13
EUTELSAT SA 1.5% 13/10/2028	EUR	2 300 000,00	1 749 607,79	0,55
EUTELSAT SA 2.25% 13/07/2027	EUR	500 000,00	426 835,49	0,13
FAURECIA 2.75% 15/02/2027	EUR	2 893 000,00	2 635 667,65	0,83
FIBER BIDCO SPA 11% 25/10/2027	EUR	573 000,00	613 921,75	0,19
FMG RESOURCES AUG 2006 5.875% 15/04/2030	USD	1 350 000,00	1 202 187,49	0,38
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 3.25% 15/09/2025	EUR	900 000,00	870 226,52	0,27
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 4.867% 03/08/2027	EUR	2 441 000,00	2 435 633,87	0,76
FORD MOTOR CREDIT CO LLC 6.80% 12/05/2028	USD	1 600 000,00	1 560 940,10	0,49
GALAXY BIDCO LTD 6.5% 31/07/2026	GBP	715 000,00	772 222,01	0,24

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15/10/2028	EUR	1 921 000,00	1 668 971,20	0,52
GRUENENTHAL GMBH 6.75% 15/05/2030	EUR	828 000,00	865 943,10	0,27
HEIMSTADEN AB 4.375% 06/03/2027	EUR	2 700 000,00	1 393 230,38	0,44
HEIMSTADEN BOSTAD AB VAR PERPETUAL	EUR	2 100 000,00	1 040 549,71	0,33
HSBC HOLDINGS PLC VAR PERPETUAL	EUR	1 000 000,00	847 075,92	0,27
HT TROPLAST AG 9.375% 15/07/2028	EUR	1 325 000,00	1 365 497,63	0,43
IBERCAJA BANCO SA VAR 07/06/2027	EUR	2 200 000,00	2 251 381,54	0,71
IBERCAJA BANCO SA VAR 23/07/2030	EUR	1 800 000,00	1 653 101,70	0,52
ICELAND BONDCO PLC FRN 15/12/2027	EUR	801 000,00	810 557,52	0,25
IHO VERWALTUNGS GMBH 8.75% PIK 15/05/2028	EUR	2 494 000,00	2 687 758,86	0,84
ILIAD SA 5.625% 15/02/2030	EUR	1 600 000,00	1 585 848,33	0,50
INTESA SANPAOLO SPA VAR 20/02/2034	EUR	1 180 000,00	1 205 500,45	0,38
INTESA SANPAOLO SPA PERPETUAL	EUR	1 300 000,00	1 131 783,30	0,36
INTESA SANPAOLO SPA VAR PERP	EUR	3 400 000,00	2 963 375,34	0,93
INTRUM AB 3.5% 15/07/2026	EUR	3 510 000,00	2 819 980,80	0,88
INTRUM AB 4.875% 15/08/2025	EUR	1 809 000,00	1 682 166,49	0,53
IRON MOUNTAIN UK OLC 3.875% 15/11/2025	GBP	1 983 000,00	2 200 055,89	0,69
JYSKE BANK AS VAR 11/04/2026	EUR	1 145 000,00	1 168 168,01	0,37
KBC GROUP PERP VAR 31/12/2099	EUR	1 600 000,00	1 599 846,15	0,50
KEVLAR SPA 6.5% 01/09/2029	USD	1 867 000,00	1 552 291,83	0,49
KLEOPATRA FINCO SARL 4.25% 01/03/2026	EUR	620 000,00	522 677,22	0,16
LA BANQUE POSTALE VAR PERPETUAL	EUR	5 200 000,00	3 350 604,17	1,05
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06/05/2025	EUR	900 000,00	878 075,11	0,28
LEASEPLAN CORPORATION NV VAR PERP	EUR	700 000,00	712 167,24	0,22
LEGRAND SA 3.5% 29/05/2029	EUR	700 000,00	696 118,37	0,22
LOARRE INVESTMENTS SARL FRN 15/05/2029	EUR	1 500 000,00	1 530 557,88	0,48
LOTTOMATICA SPA 9.75% 30/09/2027	EUR	607 000,00	668 613,54	0,21
LOTTOMATICA SPA ROMA 7.125% 01/06/2028	EUR	1 765 000,00	1 849 077,25	0,58
LOXAM SAS 4.5% 15/02/2027	EUR	700 000,00	665 406,00	0,21
LOXAM SAS 4.5% 15/04/2027	EUR	980 000,00	890 241,80	0,28
LOXAM SAS 6.375% 15/05/2028	EUR	800 000,00	807 157,60	0,25
LSF XI MAGPIE BIDCO 7.25% 30/06/2027	EUR	1 228 000,00	1 120 794,58	0,35
MAHLE GMBH 2.375% 14/05/2028	EUR	1 900 000,00	1 481 533,51	0,46
MEDTRONIC GLOBAL HLDINGS 0.25% 02/07/2025	EUR	1 400 000,00	1 313 655,34	0,41
MERCEDES BENZ INT FINCE 3.50% 30/05/2026	EUR	1 400 000,00	1 406 452,85	0,44
MIDCO GB PIK 7.75% 01/11/2027	EUR	400 000,00	397 924,89	0,12
MINERAL RESOURCES LTD 8% 01/11/2027	USD	690 000,00	662 405,07	0,21
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13/06/2028	EUR	900 000,00	798 817,62	0,25
NEXANS SA 5.5% 05/04/2028	EUR	900 000,00	943 802,51	0,30
NEXI SPA 2.125% 30/04/2029	EUR	2 595 000,00	2 186 160,99	0,69
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15/05/2028	EUR	791 000,00	824 065,56	0,26
OLYMPUS WTR US HLDG CORP 5.375% 01/10/2029	EUR	512 000,00	383 364,41	0,12
ONTEX GROUP NV 3.5% 15/07/2026	EUR	1 600 000,00	1 453 805,91	0,46
ORANGE SA VAR PERPETUAL	EUR	2 500 000,00	2 530 905,33	0,79
ORANO SA 5.375% 15/05/2027	EUR	1 000 000,00	1 033 566,97	0,32

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ORSTED 2.25% 14/06/2028	EUR	700 000,00	651 191,64	0,20
PAPREC HOLDING S 3.5% 01/07/2028	EUR	1 398 000,00	1 258 816,67	0,39
PERMANENT TSB GROUP 6.625% 30/06/2029	EUR	1 164 000,00	1 201 080,43	0,38
PERMANENT TSB GROUP VAR 25/04/2028	EUR	924 000,00	963 069,27	0,30
PINEWOOD FINANCE CO LTD 3.625% 15/11/2027	GBP	1 542 000,00	1 581 778,12	0,50
PLAYTECH PLC 5.875% 28/06/2028	EUR	2 458 000,00	2 472 380,17	0,78
PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	EUR	1 800 000,00	1 660 497,48	0,52
Q PARK HOLDING I BV 2% 01/03/2027	EUR	910 000,00	789 105,26	0,25
RAIFFEISEN BANK INTL 1.5% 12/03/2030	EUR	900 000,00	794 053,48	0,25
REKEEP SPA 7.25% 01/02/2026	EUR	685 000,00	631 978,34	0,20
RELX FINANCE BV 3.75% 12/06/2031	EUR	1 100 000,00	1 087 369,66	0,34
RENAULT SA 2.5% 02/06/2027	EUR	1 200 000,00	1 098 517,97	0,34
REXEL SA 2.125% 15/06/2028	EUR	1 635 000,00	1 452 117,08	0,46
REXEL SA 2.125% 15/12/2028	EUR	2 300 000,00	2 000 183,50	0,63
REXEL SA 5.25% 13/09/2030	EUR	1 098 000,00	1 091 046,00	0,34
ROLLS- ROYCE PLC 3.375% 18/06/2026	GBP	2 000 000,00	2 136 999,78	0,67
SAGE GROUP PLC 3.82% 15/02/2028	EUR	783 000,00	791 590,48	0,25
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 09/11/2027	EUR	1 000 000,00	1 010 935,48	0,32
SECHE ENVIRONNEMENT SA 2.25% 15/11/2028	EUR	1 978 000,00	1 703 870,81	0,53
SES SA PERP VAR	EUR	2 100 000,00	2 173 531,64	0,68
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.75% 09/09/2030	EUR	2 600 000,00	2 443 475,88	0,77
SOCIETE GENERALE VAR PERP	USD	1 400 000,00	1 299 304,31	0,41
SOFTBANK GROUP CORP 5% 15/04/2028	EUR	800 000,00	754 706,67	0,24
STONEGATE PUB FIN 8.25% 31/07/2025	GBP	958 000,00	1 067 335,04	0,33
SUMMER BIDCO BV 9.75% PIK 15/11/2025	EUR	800 000,00	978 254,21	0,31
SUPERIOR INDUSTRIES INTE 6% 15/06/2025	EUR	990 000,00	915 611,40	0,29
SYNTHOMER PLC 3.875% 01/07/2025	EUR	1 100 000,00	1 064 539,06	0,33
TAP SGPS SA 5.625% 02/12/2024	EUR	2 500 000,00	2 508 137,50	0,79
TDC NET AS 5.618% 06/02/2030	EUR	500 000,00	506 918,18	0,16
TDC NET AS 6.5% 01/06/2031	EUR	829 000,00	846 738,73	0,27
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	EUR	1 100 000,00	1 085 454,84	0,34
TELECOM ITALIA SPA 6.875% 15/02/2028	EUR	955 000,00	972 652,42	0,31
TELECOM ITALIA SPA 7.875% 31/07/2028	EUR	1 308 000,00	1 380 095,14	0,43
TELEFONICA EUROPE BV PERPTUAL 31/12/2099	EUR	1 000 000,00	1 089 934,52	0,34
TELEFONICA EUROPE BV VAR PERP	EUR	600 000,00	596 667,05	0,19
TELIA CO AB VAR 11/05/2081	EUR	3 000 000,00	2 701 732,21	0,85
TERNA RETE ELECTRICA PERP	EUR	2 600 000,00	2 289 758,03	0,72
TERNA SPA 1.375% 26/07/2027	EUR	500 000,00	458 256,11	0,14
TEVA PHARM FNC NL 7.375% 15/09/2029	EUR	1 500 000,00	1 534 376,25	0,48
TIM SPA 4% 11/04/2024	EUR	656 000,00	664 781,01	0,21
TOTAL SE PERP 31/12/2099	EUR	3 300 000,00	2 802 837,37	0,88
TVL FINANCE PLC 10.25% 28/04/2028	GBP	2 293 000,00	2 780 493,45	0,87
UNIBAIL RODAMCO SE VAR PERP	EUR	3 000 000,00	2 501 090,57	0,78
UNICAJA BANCO SA VAR 11/09/2028	EUR	600 000,00	599 686,26	0,19
UNICAJA BANCO SA VAR 15/11/2027	EUR	1 200 000,00	1 303 726,68	0,41

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
UNICAJA BANCO SA VAR 19/07/2032	EUR	2 100 000,00	1 775 821,05	0,56
UNICREDIT SPA VARIABLE 15/01/2032	EUR	1 400 000,00	1 262 755,93	0,40
UNICREDIT SPA VARIABLE PERPETUAL	EUR	2 700 000,00	2 049 696,00	0,64
UNITED GROUP BV 5.25% 01/02/2030	EUR	1 200 000,00	1 003 778,00	0,31
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3% 30/06/2027	EUR	486 000,00	474 810,77	0,15
UNNIM BANC SA FRN PERPETUAL	EUR	1 050 000,00	1 048 168,80	0,33
VALEO SA 1% 03/08/2028	EUR	3 000 000,00	2 475 710,00	0,78
VEOLIA ENVIRONMENT SA VAR PERPETUAL	EUR	3 800 000,00	3 495 106,69	1,10
VERISURE HOLDING AB 3.25% 15/02/2027	EUR	1 544 000,00	1 398 652,99	0,44
VERIZON COMMUNICATIONS 0.875% 08/04/2027	EUR	1 600 000,00	1 443 688,74	0,45
VIA CELERE DESARROLLOS 5.25% 01/04/2026	EUR	1 152 000,00	1 085 738,88	0,34
VIRGIN MEDIA FINANCE PLC 3.75% 15/07/2030	EUR	2 495 000,00	2 015 099,23	0,63
VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31/01/2031	EUR	1 350 000,00	1 120 218,75	0,35
VODAFONE GROUP PLC VAR 27/08/2080	EUR	3 200 000,00	2 611 944,92	0,82
VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERP	EUR	2 400 000,00	2 363 848,52	0,74
VOLKSWAGEN INTL FIN NV VAR PERPETUAL	EUR	1 600 000,00	1 338 675,54	0,42
VOLVO TREASURY AB 1.625% 26/05/2025	EUR	700 000,00	676 117,30	0,21
WEBUILD SPA 5.875% 15/12/2025	EUR	620 000,00	649 394,20	0,20
WEPA HYGIENEPRODUKTE GMB 2.875% 15/12/2027	EUR	2 500 000,00	2 221 251,78	0,70
WP/AP TELECOM HOLDINGS 5.5% 15/01/2030	EUR	932 000,00	774 945,57	0,24
ZF FINANCE GMBH 3.75% 21/09/2028	EUR	800 000,00	721 991,61	0,23
ZIGGO BOND CO BV 3.375% 28/02/2030	EUR	2 600 000,00	1 942 310,50	0,61
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			8 143 195,56	2,55
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			8 143 195,56	2,55
OFI INVEST ISR HIGH YIELD EURO R	EUR	75 991,00	8 143 195,56	2,55
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			-0,01	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-0,01	-
Appel marge EUR	EUR	1 012 939,99	1 012 939,99	0,32
EURO BUND 1223	EUR	484,00	-1 012 940,00	-0,32
Autres opérations			-	-
239KBNPPE1SY02KB1437	EUR	-59 800 000,00	-1 914 709,62	-0,60
Appel de marge EUR	EUR	1 914 709,62	1 914 709,62	0,60
Autres instruments financiers			-	-
Créances			28 623 240,42	8,98
Dettes			-23 286 318,54	-7,31
Comptes financiers			17 310 506,39	5,43
ACTIF NET			318 768 684,05	100,00